



Partenariat INP-HB / PFO Construction pour le Mastère Professionnel
MANAGEMENT DES GRANDS PROJETS DE CONSTRUCTION

Année académique : 2025 -2026

MP-MGPC / Promotion 7

PHASE INSCRIPTIONS

- **Date:** le lundi 08 septembre 2025
- **Heure:** dès 8H00
- **A l'INP-HB Yamoussoukro**

ETAPES	SITES / Localisation	Actions
Etape 1	INP-SUD <u>COMPTABILITE</u> Bâtiment D Rez-de-chaussée	<p>1.1. Dépôt du reçu des frais de la session de recrutement précédemment versé (25 000 F.CFA)</p> <p>1.2. Dépôt du reçu des frais d'Inscription à verser sur le compte ECOBANK :</p> <p><u>Nom</u> : INPHB PROJETS DE RECHERCHE <u>N°</u> : CI059 04038 120231906002 50</p> <p><u>Montant</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pays CEDAO : 210.000 F.CFA - Pays Hors CEDAO : 310 000 F.CFA
Etape 2	INP-Centre <u>SCOLARITE</u> Place AKWABA Rez-de-Jardin,	<p>2.1. Début de l'inscription (en ligne) : un code d'accès vous sera donné par sms sur votre numéro de téléphone.</p> <p>2.2. Dépôt physique des dossiers: pieces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance - Certificat de nationalité - Dernier diplôme - Photocopie cni / recepicé / carte cmu - 1 photo d'identité <p><u>Tenues scolaires :</u> Voir l'extrait ci-dessous de la note de rentrée 2025-2026 sur les tenues, de l'INP-HB</p> <p><u>Venir avec un carnet de vaccination à jour</u></p>

Etape 3
(suspendue)

INP-SUD

HEBERGEMENT
Zone Activités Libres

- En raison des **travaux de réhabilitation de la cité estudiantine**, l'hébergement en cité se fera vers fin septembre-début octobre.

Etape 4	INP-SUD <u>Coordination MP-MGCP</u> Bâtiment D / 1 ^{er} Etage / Porte 247	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement sur la liste de classe • Remise des engagement signés • Visite de la classe de cours • Début des cours à 14H30
----------------	--	--

Les auditeurs non-inscrits, au plus tard le **13 septembre 2025**, seront considérés comme **démissionnaires, et rayés définitivement de la liste des admis.**

EXTRAIT de la NOTE DE RENTREE 2025-2026 de l'INP-HB

TENUES VESTIMENTAIRES

La tenue constitue un élément de reconnaissance et de construction identitaire qui sert non seulement à s'affirmer mais aussi à se démarquer. Dans un contexte où l'insécurité cohabite avec la violence et le développement de comportements sectaires, l'uniforme gomme les différences et symbolise le retour de la discipline. En outre, il renforce l'esprit de cohésion et d'appartenance commune à l'Institut.

Les frais d'achat et de confection des tenues vestimentaires sont à la charge de l'élève. Les modèles de tenues et les couleurs retenus par l'INP-HB sont à respecter **scrupuleusement.**

Tenues ordinaires de classes et de sortie

GENRE	TENUE	COULEUR DE LA TENUE	QTE
Garçons	* Costume (veste + pantalon <i>descendant jusqu'à la cheville</i>)	bleu nuit	1
	* Chemise (manches longues)	blanche	1
	* Chemise (manches longues)	bleu ciel	2
	* Cravate (avec macaron INP-HB)	-	1
	* Paire de souliers	Noire	1
	* Paire de chaussettes	Noire	1
	* Ceinture	Noire	1
Filles	* Tailleur (veste + pantalon <i>descendant jusqu'à la cheville</i> ou veste + jupe <i>dépassant les genoux</i>)	bleu nuit	1
	* Chemisier long avec col (manches longues)	Blanche	1
	* Chemisier long avec col (manches longues)	Bleu ciel	2
	* Cravate (avec macaron INP-HB)	-	1
	* Paire de chaussures	Noire	1

Nota Bene :

- ✓ Les cravates avec le logo de l'école sont à retirer à l'INP-HB ;
- ✓ Les élèves doivent obligatoirement se conformer aux indications (couleur, quantité, ...) ci-dessus.

- ✓ **Le non-respect du modèle et des couleurs imposés par l'INP-HB expose l'élève à l'exclusion de l'Institut**
- ✓ Le port de l'uniforme sera obligatoire à compter du **09 septembre 2025 (anciens élèves) et à compter du 30 septembre 2025 (nouveaux polytechniciens)** ;
- ✓ Les modèles de **pantalon à mi-hauteur du pied** sont interdits ;
- ✓ Il est **interdit** aux élèves de se laisser pousser **la barbe**. Pour ce faire, ils sont invités à se coiffer régulièrement. **Les coiffures fantaisistes sont interdites.**

En vue **d'harmoniser la couleur** des tenues des élèves, les parents d'élèves et élèves doivent se procurer les tissus dans les magasins agréés à cet effet (**le reçu fourni sera présenté à l'inscription**) :

- **MAGASIN DE TISSUS CHEZ ISMAEL, sis près de la gare des taxis INP-HB (Yamoussoukro) Cel : 05 05 92 26 62 / 01 03 31 00 00 / 05 05 33 11 08**
- **MAGASIN CHEZ DJIGUE, sis à Treichville Avenue 7 rue 21. Cel : 07 07 88 36 11 ;**